

 <p>Secrétariat Annonce publique de la séance : le 27 septembre 2024 Convocation des conseillers : le 27 septembre 2024</p> 	<p style="text-align: center;">Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette</p> <p style="text-align: center;"><u>Séance du 4 octobre 2024</u></p> <p>Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Jean Tonnar, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Ben Funck, Steve Faltz, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Marc Baum, Bernard Schmit, Tammy Anna Broers, Dejvid Ramdedovic, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général Excusés : Liz Braz, Enesa Agovic, Conseillers</p>
---	---

Le Conseil Communal;

Objet : 12.2. Confirmation des règlements temporaires de la circulation; décision

Considérant que par ses délibérations prises entre le 05 juillet au 30 septembre 2024, le collège des bourgmestre et échevins, tenant compte de l'urgence, avait réglementé temporairement la circulation routière dans diverses rues;

Considérant que ces réglementations d'urgence doivent être confirmées par le conseil communal dans sa prochaine séance, faute de quoi elles deviendraient caduques;

Vu la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques,

Vu l'arrêté grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies;

Vu le titre XI, article 3, du décret du 16-24 août 1790 sur l'organisation judiciaire;

Vu l'article 58 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale, tous les conseillers.ères étant présent(e)s en présentiel, sauf Madame la conseillère communale Enesa Agovic (procuration accordée à Monsieur le conseiller communal Steve Faltz),

**approuve
à l'unanimité**

les prédites délibérations du collège des bourgmestre et échevins jointes à la présente.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 18/10/2024.
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

Two handwritten signatures in blue ink. The first signature is on the left, and the second is on the right, positioned below the text 'Le secrétaire général' and 'Bourgmestre' respectively.



SUIVI DES DELIBERATIONS

RELEVÉ DES RÉGLEMENTS DE CIRCULATION

*** Délibérations du Collège des bourgmestre et échevins ***

Du 05 juillet au 30 septembre 2024

DATE DELIB	RUE + NUMERO	TRAVAUX EFFECTUES	EFFET	MESURE	N°REG
12.07.24	Rue des Charbons	La société Costantini continuera les travaux de canalisation dans la rue des Charbons	24.07.24 (fin prévisible le 29.11.24)	C,2a	18253/24
19.07.24	Rue Winston Churchill	Le service de Circulation effectuera des travaux préparatoires dans le cadre des travaux de la rue Winston Churchill	01.09.24 (fin prévisible le 15.07.26)	C,1a B,5 E,19	18352/24
19.07.24	Rue des Remparts, rue de l'Eglise	Le service de Circulation effectuera des travaux préparatoires dans le cadre des travaux de la rue de l'Eglise	01.09.24 (fin prévisible le 15.07.26)	Kiss & Go + livraison	18353/24
26.07.24	Rue Saint Antoine	La société Poeckes SA effectuera des travaux de remise en état des quais des CFL et nécessite à cette fin une installation de chantier à proximité immédiate du chantier	19.08.24 (fin prévisible le 19.12.24)	C,2a	18390/24
26.07.24	Place de l'Exposition	Continuation des travaux sur le boulevard Hubert Clément	01.08.24 (fin prévisible le 15.07.25)	E,11a	18402/24
26.08.24	Rue des Charbons	La société Costantini continuera les travaux de canalisation dans la rue des Charbons	02.09.24 (fin prévisible le 29.11.24)	C,2a	18596/24
09.09.24	Rue du Stade	La société GM Project construira une résidence dans la rue du Stade	09.09.24 (fin prévisible le 07.09.26)	C,3g + E,11a	18676/24



25.09.24	7, rue du Stade	La société Batitec SARL construira une résidence dans la rue du Stade	30.09.24 (fin prévisible le 20.12.24)	C,3g	18814/24
27.09.24	Rue de la Fonte	La société Costantini SA exécutera des travaux de déplacement et de réparation de bornes escamotables dans la rue de la Fonte	30.09.24	C,3g	18761/24

Total = 9